

**OBJET : SUBVENTIONS
ÉVÉNEMENTIELLES ET HORS
CADRE 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 10 mars à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise
2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : Mercredi 4 mars 2026

<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 36 Présents : 28 Pouvoirs : 2 Votants : 30 <u>Résultat des votes :</u> Pour : 30 Abstention : 0 Contre : 0	<u>Présents les délégués avec voix délibérative :</u> Hervé BUTTARD (Corbel) ; Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Pierre FAYARD, Bruno STASIAK (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Marie-José SEGUIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genébroz) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Maryline ZANNA (Saint-Thibaud-de-Couz) ; <u>Pouvoirs :</u> Bruno GUIOL à Williams DUFOUR ; Marie-Aude GONON à Olivier LEMPEREUR.
---	--

CONSIDÉRANT le cadre général d'attribution des subventions événementielles défini par délibération le 14 juin 2022 ;

CONSIDÉRANT le groupe de travail mis en place en 2023 composé de membres volontaires du Conseil communautaire ;

CONSIDÉRANT les propositions de la réunion du groupe de travail du 23 février 2026, inscrites au tableau ci-dessous :

	Événement	Montant proposé
INSTINCT'TAF	Le Zygomatic Festival	3 000 €
Centre Social des Pays du Guiers	Festy famille	1 200 €
Chartrouz'art	Festiv'Art Nature	1 000 €
Chartreuse Alimentation Paysanne	Journée paysanne	500 €
Chartreuse Nordique	Challenge des Nocturnes	900 €
Chartreuse trail Outdoor	Chartreuse Backyard / Terminorum	1 100 €
Cogito Ergo Sum	Festival les Miniatures	900 €
Comité d'animation SPC	Le petit son	1 200 €
CORAC	Rallye automobile	1 300 €
École de musique Saint-Laurent-du - Pont	Jardin musical	500 €
Groupement des Artisans	Fête des Paysans et Artisans	900 €

Les Endimanchés	Festival des Endimanchés	
Les passeurs d'histoires	Spectacle de la voie Sarde	1 500 €
Les passeurs d'histoires 2	Festival de théâtre historique	0 €
Mandrin belle humeur	Semaine Mandrin Secret	500 €
Pic Livre	Rencontre de la BD	250 €
Solfasirc	Le Guiers fait son cirque	1 000 €
Turak Théâtre	1 001 KM, une odyssée en Turakie	1 000 €
VTT Chartreuse	Rando Rallye	800 €
TOTAL		18 850 €

Après avoir entendu l'exposé de la Vice-présidente,

➤ **Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **VOTE** chaque subvention ligne par ligne
- **VALIDE** et **AUTORISE** le versement des subventions 2026

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 17/03/2026

La Présidente,
Anne LENFANT.

